



Premier rendez-vous en mairie

(D'après un document d'Alexandre BOISSON)

Objectifs

État des lieux de la protection de vos familles

1) PREPARER LE RDV

Faire le point sur le niveau de résilience alimentaire de votre commune :

- Vérifier sur le net si le DICRIM de votre commune existe et regarder sa date de réactualisation, et si les risques de cyberattaques apparaissent dedans (les attaques cyber peuvent désorganiser les chaînes d'approvisionnement alimentaire).
- S'il est accessible en ligne, lire votre DICRIM
- S'il existe, assurez-vous qu'il est toujours d'actualité (il doit avoir moins de 5 ans et être actualisé suite aux dernières crises donc il doit aborder la prise en compte du risque sanitaire notamment avec la crise Covid)
- Vérifier l'état de la résilience alimentaire de sa commune et les environs, ceci en consultant le site CRATer : Regarder l'indicateur « Production » (nettement insuffisante (ou suffisante) pour couvrir la consommation)
- Lister les nourriciers existants dans un périmètre de 20 kilomètres (maraîchers, agriculteurs, éleveurs...) via le site fraisetlocal.fr > cela vous permettra d'obtenir des informations plus précises concernant votre localité
- Vérifier ce que votre mairie fait déjà en termes de résilience alimentaire : Plan Alimentaire Territorial (PAT), jardins partagés...

2) DECIDER QUELLE STRATEGIE

a) La stratégie douce

Elle passera par la création d'évènements tout au long de l'année (plusieurs) pour sensibiliser la population au manque de résilience alimentaire, et transmettre les savoirfaire culinaires et jardiniers.

Exemples :

- Atelier de pizza résiliente
- Fête de la frite locale
- Atelier jardinage

Cette stratégie permet de faire savoir aux élus que leurs administrés sont sensibles au sujet de la résilience alimentaire et de faire monter la population en compétences nourricières.

Pour cela, établissez un planning d'évènements à organiser sur les 6 prochains mois et échangez avec les élus pour obtenir leur participation (venues aux évènements) et leur aide (moyens logistiques, humains, voire financiers). Consultez les associations locales, et greffer votre sujet sur la partie alimentation de leurs événements (exemple : apéros locaux lors d'une fête de village, etc..)

b) La stratégie DICRIM

Elle passe par la consultation du fameux document en mairie (s'il n'était pas dispo en ligne) et par l'alerte à mener auprès de votre maire pour l'actualiser en intégrant les nouveaux risques majeurs que sont les cyberattaques et le risque climatique, tous deux pouvant entraîner des pénuries alimentaires.

Pour être efficace, il vous faudra en amont :

- Faire le point sur les autres risques majeurs de votre commune
- Consulter les risques officiels sur le site officiel Géorisques (au cas où votre élu ne voudrait pas vous écouter sur le risque alimentaire)
 - o Voir si les risques naturels et technologiques sont bien intégrés avec une réponse opérationnelle
 - o Voir si des risques nouveaux mais inquiétant sont pris en charge, comme les cyberattaques, le manque d'eau ou les ruptures électriques

S'il n'y a pas de DICRIM, alors la mairie n'a pas prévu de plan communal de sauvegarde, allez demander du renfort auprès des pompiers (en activité ou en retraite) pour revenir à une date ultérieure parler de la pertinence de ces documents.

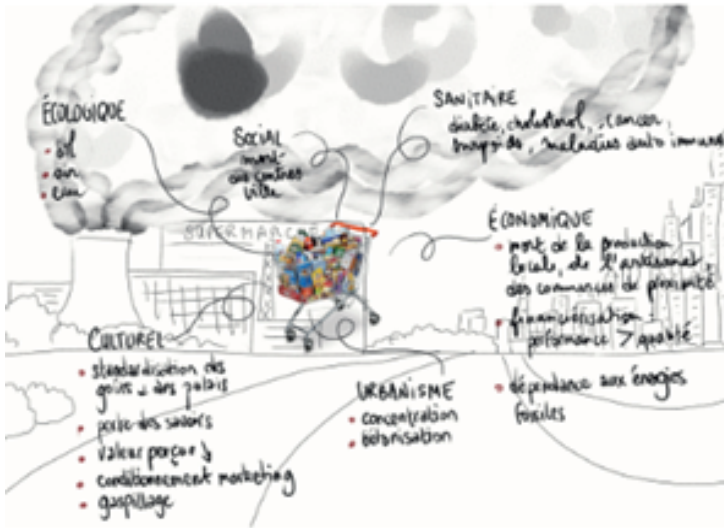
Cette stratégie permet de rappeler aux élus leur responsabilité légale à assurer la sécurité de leur population, la sécurité alimentaire étant mère de toutes les résiliences, elle est notre point d'entrée.

Ici
le souverain, c'est vous.



Communication et sensibilisation

MAINTENANT



DEMAIN ?



Ici vous reprenez le pouvoir.

J'habite ici, j'agis ici.

